



- Assérac
- Batz-sur-Mer
- Camoël
- Férel
- Guérande
- Herbignac
- La Baule-Escoublac
- La Turballe
- Le Croisic
- Le Pouliguen
- Mesquer
- Pénestin
- Piriac-sur-Mer
- Saint-Lyphard
- Saint-Molf



“Territoire Engagé pour la Nature”

Murs-Erigné, le 6 février 2020



Quelques éléments de contexte



**TERRITOIRES
ENGAGÉS
pour la
NATURE**

Un dispositif du plan

**BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !**

stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



Quelques éléments de contexte

- ✓ 15 communes sur 2 régions, accueillant 72 500 habitants permanents (350 000 en été)
- ✓ Inclus pour partie au territoire du PNR de Brière, plusieurs sites Natura 2000 : Bassins de Guérande et du Mès, Grande Brière, Estuaire Vilaine
- ✓ Plus de 500 stations de 55 espèces végétales protégées soit 26% de la flore protégée des Pays de la Loire
- ✓ Cap Atlantique est engagée depuis 2002 dans la mise en œuvre des DOCOBS Natura 2000 des Marais de Guérande et du Mès (47 Contrats Natura - 1,4 M€) et porte le LIFE Sallina 2018-2023 (4,9 M €)
- ✓ Gestionnaire de plusieurs terrains du Conservatoire du Littoral à Mesquer et Assérac (44) et de sites protégés comme la Dune de la Falaise à Batz-sur-mer
- ✓ 150 mares restaurées depuis 2011, grâce à différents programmes: Contrat Nature avec le PnrB, TEPCV, CRBV, Plan de gestion CDL ou contrats Natura 2000
- ✓ Un Pôle « Biodiversité » dédié : 5,4 agents (dont 3,8 LIFE), 1 ETP Volet Milieux Aquatiques et 0,5 ETP Schéma bocager



**TERRITOIRES
ENGAGÉS
pour la
NATURE**

Un dispositif du plan

**BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !**

stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE 



Contexte

- ✓ Cap Atlantique reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » en juin 2019 sur proposition de la Région Pays-de-la-Loire.
- ✓ Reconnaissance nationale attribuée par l'Association des Régions de France et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.
- ✓ Déclinaison locale de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, son cadre a été fixé par le Plan Biodiversité de 2018.
- ✓ Cap Atlantique fait partie des 65 premières collectivités (dont seulement 9 intercommunalités) reconnues à l'échelle nationale en 2019.
- ✓ Cette reconnaissance souligne les actions menées par la collectivité en faveur de la biodiversité de son territoire depuis 2008 et la volonté de développer de nouvelles actions dans un programme concret de 2020 à 2022: le contrat nature



**TERRITOIRES
ENGAGÉS
pour la
NATURE**

Un dispositif du plan

**BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !**

stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE 



La dynamique Ten pour Cap Atlantique

- ✓ La reconnaissance de la volonté politique des élus de Cap Atlantique, des réalisations passées mais aussi celles à venir...
- ✓ Une volonté de décliner de manière opérationnelle la TVB du SCOT, au-delà de la prise en compte dans les PLUs
- ✓ Un projet d'ABC sur 4 communes non retenu à l'AMI AFB de 2018
- ✓ Le souhait de maintenir une dynamique importante sur les mares, réservoirs de biodiversité « plutôt » préservés des invasions biologiques sur le territoire
- ✓ La volonté de déposer un projet inter-régional dans un premier temps, mis en stand-by pour attendre la Région Bretagne: extension envisagée du projet à 3 communes du 56 en 2020 : ABC, acquisition de données sur mares et restauration



**TERRITOIRES
ENGAGÉS**
pour la
NATURE

Un dispositif du plan

BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !

stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE 



Les objectifs du projet

- ✓ Associer le plus grand nombre grâce aux démarches ABC et sensibilisation TVB pour faire comprendre que les enjeux ne se limitent pas aux sites protégés
- ✓ Conforter les populations de grands tritons du Nord du Territoire et reconnecter les populations
- ✓ Contribuer au maintien et au développement des stations de Flûteau nageant, espèce ayant fait l'objet d'un PNA
- ✓ Améliorer les connaissances sur la répartition des odonates à haute valeur patrimoniale tels que Leste dryade et Agrion joli, espèces visées par un PNA
- ✓ Conforter la TVB grâce à des plantations de haies
- ✓ Inciter les propriétaires à mettre en place une gestion forestière durable et à ne pas gérer au coup par coup
- ✓ Généraliser la prise en compte de la biodiversité de manière systématique par les services de Cap et des communes, au-delà des seules études réglementaires et dès l'amont des projets



**TERRITOIRES
ENGAGÉS**
pour la
NATURE

Un dispositif du plan

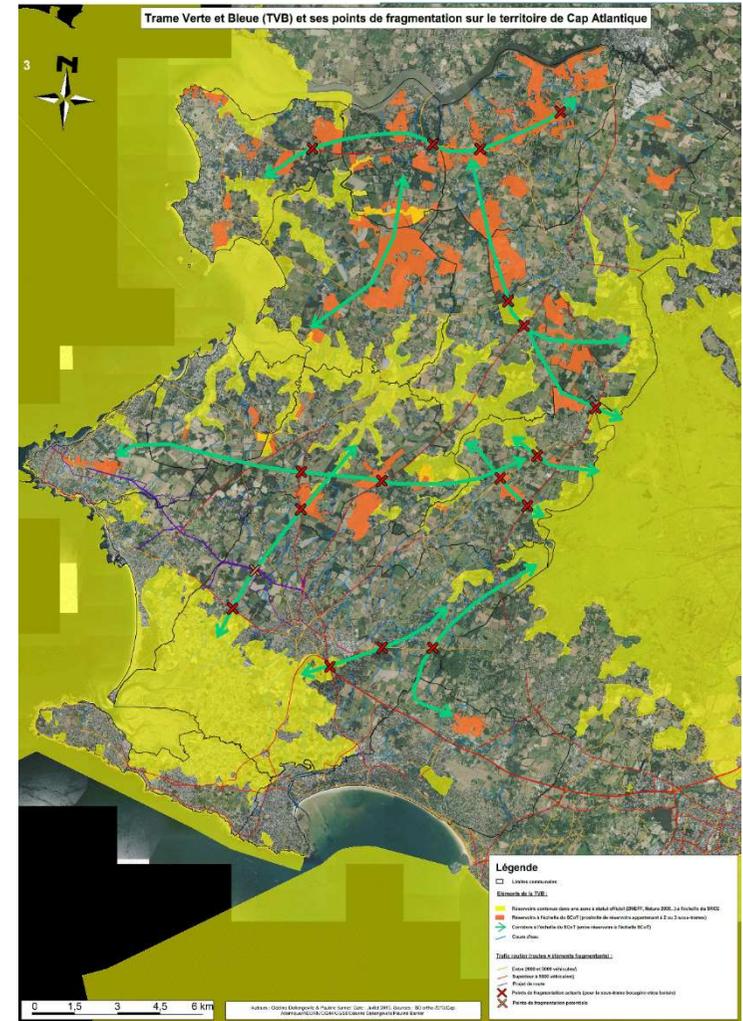
BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !

stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE 

L'énergie pour bâtir ensemble.
**Cap
Atlantique**
Communauté d'agglomération

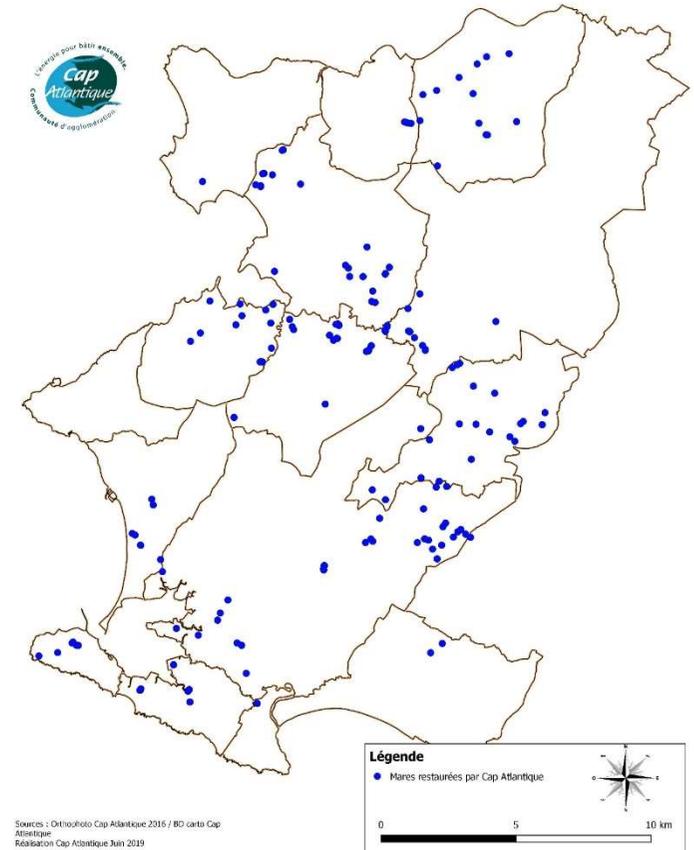
Le projet de Contrat Nature TEN de Cap Atlantique: «Améliorer les connaissances et la préservation de la TVB»

- ✓ Un projet de 3 années (2020 à 2022) comportant 8 fiches actions pour 2 actions « phares » :
 - ✓ **Intégration de la biodiversité dans tous les projets de Cap Atlantique et volonté d'élargir la démarche aux communes**
 - ✓ **Acquisition de connaissances et restauration de mares sur Herbignac et Assérac 119 800 €**
 - ✓ Dont 100 000 euros de travaux sur 40 mares: réouverture, curage, mise en défens
 - ✓ Atlas de Biodiversité Communal à Assérac 32 300 €
 - ✓ En lien avec CPIE, LPO, Bretagne Vivante, GNLA et GRECIA
 - ✓ Appui aux services techniques communaux pour gestion des linéaires TVB (Formations, journées d'échanges...)
 - ✓ Elaboration d'une Charte Forestière de Territoire (Non financé dans le contrat Nature) en lien avec CNPF Bretagne Pays de la Loire
 - ✓ Mise en œuvre de travaux de plantation de haies en faveur de la TVB dans le cadre du schéma bocager, en lien avec la Ch. Agri Pays de la Loire 30 000 €
 - ✓ Sensibilisation du Grand Public sur les enjeux TVB par le **CPIE Loire Océane** 13 140 €
 - ✓ Animation générale du projet 43 540,38
- ✓ Budget prévisionnel global de **238 780,38 €**



Acquisition de connaissances et restauration de mares

- ✓ Les mares bocagères constituent sur le Territoire des îlots de biodiversité tant remarquable (Tritons crêté et marbré, Flûteau nageant,...), qu'ordinaire. Elles jouent également un rôle majeur dans les corridors « en pas japonais » pour nombre d'espèces
- ✓ Un important travail a été mené principalement sur le Sud et l'Est du Territoire depuis 2009 (TEPCV, CRBV, Contrat Nature...)
- ✓ Il est à compléter sur l'axe Nord-Ouest Brière et le Morbihan, bastion important pour le Triton marbré (LR PDL) et le Flûteau nageant (ANNEXE II DHFF)
- ✓ Réactualisation des connaissances sur amphibiens, flore et odonates sur Assérac et Herbignac en 2020 (objectif 156 mares inventoriées)
- ✓ Animation foncière en 2021 et 2022
- ✓ Travaux de restauration sur 40 mares sur 2021 et 2022
- ✓ Budget prévisionnel de 119 800 € HT dont 100 000 € de travaux



Intégration de la biodiversité dans tous les projets de Cap Atlantique et volonté d'élargir la démarche aux communes

- ✓ Depuis 2015, 0,1 ETP consacré à l'appui aux services de Cap Atlantique sur la prise en compte de la biodiversité
- ✓ Travail avec la Direction Mutualisée de l'Aménagement Communautaire:
 - ✓ PLUs: transmission de données biodiversité aux communes, appui pour l'élaboration des EIE et la définition de chaque TVB, éventuellement OAP, travail sur l'avis de Cap Atlantique sur les PLUs arrêtés
 - ✓ Prise en compte du SRCE et définition de la TVB du SCOT en interne en 2015
- ✓ Travail avec les Directions Technique et Développement économique sur création de ZAC ou infrastructures de loisirs:
 - ✓ Pré-Lecture des enjeux écologiques avant choix des emplacements
 - ✓ Réalisation d'inventaires faune en interne avant études d'impact
 - ✓ Aide sur la doctrine ERC en privilégiant l'Evitement
- ✓ Souhait d'étendre cette prise en compte aux communes: Appui aux services techniques dans la gestion des linéaires (haies, bords de routes et fossés) intégré à l'Animation générale du projet (0,25 ETP)



Le projet de Contrat Nature TEN de Cap Atlantique: «Améliorer les connaissances et la préservation de la TVB»

- Plan de financement envisagé:

Région Pays de la Loire	138 524,31 (58 %)
Union Européenne (FEDER-ITI)	48 500 (20,3%)
Etat (Volontariat Service Civique)	4 000 (1,7%)
Autofinancement Cap Atlantique	45 128,07 (20 % actions sous MO CAP)
Autofinancement CPIE	2 628 (20 % actions sous MO CPIE)
TOTAL	238 780,38